

Tourville Finances
46, rue du General Foy
75008 Paris

AMAFI

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS**

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

AMAFI

Siège social :
13 rue Auber
75009 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31/12/2025

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de votre assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'AMAFI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'AMAFI à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités du bureau des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 12 mai 2026

Tourville Finances
Axel Du Fretay
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Bilan actif

	31/12/2025 (12 mois)			31/12/2024 (12 mois)
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
Frais d'établissement (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	54 844	- 12 218	42 626	53 594
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	21 923	- 14 549	7 374	9 567
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	500 603	- 247 487	253 116	297 247
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières (1)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	6 000		6 000	12 000
Autres immobilisations financières	69 232		69 232	68 269
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	652 603	- 274 254	378 349	440 678
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres Créances	60 346		60 346	41 280
Charges constatées d'avance	87 690		87 690	134 508
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	5 854 085		5 854 085	5 522 795
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	6 002 120		6 002 120	5 698 584
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	6 654 723	- 274 254	6 380 469	6 139 261
(1) Dont à moins d'un an (brut)				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)
	Total	Total
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	577 336	577 336
Réserves pour projet de l'entité	4 433 768	4 161 812
Autres		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice précédent à affecter		
Excédent ou déficit de l'exercice	309 842	271 956
Situation nette (sous total)	5 320 947	5 011 105
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	5 320 947	5 011 105
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	74 075	115 425
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (III)	74 075	115 425
DETTES (1)		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses (2)		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	139 854	179 831
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	710 847	674 650
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	134 746	158 250
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	985 447	1 012 731
Écarts de conversion Passif et différences d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	6 380 469	6 139 261
(1) Dont à moins d'un an hors Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	985 447	
(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	4 053 021	3 741 159	311 862	8
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
				<i>Dont ventes de dons en nature</i>
Ventes de prestations de service				<i>Dont parrainages</i>
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation		4 500	- 4 500	- 100
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
- Dons manuels				
- Mécénats				
- Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	47 779	7 250	40 529	559
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	16 000		16 000	
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	75	3 455	- 3 380	- 98
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	4 116 875	3 756 364	360 511	10
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (1) (2)	1 254 295	1 151 081	103 215	9
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	221 569	218 674	2 895	1
Salaires	1 632 908	1 497 203	135 705	9
Cotisations sociales	714 323	692 271	22 052	3
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	65 778	61 012	4 766	8
Dotations aux provisions	6 429	8 529	- 2 100	- 25
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	8 427	8 114	312	4
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	3 903 729	3 636 884	266 846	7
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	213 145	119 480	93 665	78
PRODUITS FINANCIERS				
Produits de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	126 976	199 622	- 72 646	- 36
Autres intérêts et produits assimilés	120	183	- 63	- 34
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change	22	83	- 61	- 74
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	127 118	199 888	- 72 770	- 36
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	5		5	
Différences négatives de change	420		420	
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	425	425		
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	126 693	199 888	- 73 195	- 37
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	339 838	319 368	20 470	6
Produits exceptionnels (V)				
Charges exceptionnelles (VI)		149	- 149	- 100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		- 149	149	- 100
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	29 996	47 264	- 17 268	- 37
Total des produits (I + III + V)	4 243 993	3 956 252	287 741	7
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	3 934 150	3 684 296	249 854	7

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
EXCEDENT	309 842	271 956	37 886	14
DEFICIT				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
(1) Redevances de crédit-bail mobilier		- 476		
(2) Redevances de crédit-bail immobilier				

Annexe

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 6380468.79 euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un résultat de 309842.44 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en œuvre

L'association AMAFI a pour objet d'assurer la représentation et la défense des droits ainsi que des intérêts moraux et matériels, tant collectifs qu'individuels, de ses adhérents sur le marchés des capitaux en France.

Elle a notamment pour objet de :

Représenter et défendre les intérêts des acteurs des marchés en France

- Rechercher et promouvoir un cadre réglementaire adapté aux besoins de ses adhérents, au bénéfice de l'économie, en faisant valoir l'avis de la Profession auprès des institutions et autorités concernées, au niveau national, européen et international.
- Fournir des éléments d'analyse à ses adhérents pour faciliter leur positionnement stratégique face aux évolutions de leur environnement.
- Accompanyer ses adhérents dans l'adaptation aux nouvelles réglementations.

Informers les adhérents

Lieu de réflexion et d'étude, l'AMAFI informe ses adhérents sur tout ce qui touche aussi bien à l'évolution de leur environnement professionnel qu'à la gestion courante de leur entreprise.

L'Association développe notamment des conférences sur des questions susceptibles d'intéresser ses adhérents et publie de nombreux documents sur des problématiques d'actualité.

Participer au débat public

Celui-ci se déploie notamment via :

- Des relations régulières avec la presse généraliste et spécialisée en économie finance.
- Un **partenariat avec Revue Banque** qui, depuis 2011, a permis la publication de 25 suppléments thématiques, toujours suivis d'un débat public.
- Une action pédagogique pour mieux faire comprendre le fonctionnement des marchés et faire connaître nos métiers.

Principes et méthodes comptables

Principes généraux

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022) et du règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif (Modifié par l'article 5 du règlement 2023-03 du 7 juillet 2023).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes : - continuité de l'exploitation, - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, - indépendance des exercices. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Dérogations

Dérogations aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Néant

Principes généraux

Liste des principales méthodes retenues par l'entité

En gras : la méthode retenue par l'entité.	
Postes	Méthodes Comptables
Comptabilisation des frais de constitution, de transformation et de premier établissement en application de l'article 212-9	Inscription à l'actif comme frais d'établissement Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport en application de l'article 212-9	Actif comme frais d'établissement Charges Imputés sur les primes d'émission et de fusion. Si la prime est insuffisante pour permettre l'imputation de la totalité des frais, l'excédent des frais est comptabilisé en charges. N/A
Comptabilisation des coûts de développement et des frais de création de solutions informatiques en application des articles 212-3 et 611-3	Inscription à l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des frais externes afférents à des formations nécessaires à la mise en service des immobilisations incorporelles et corporelles en application de l'article 213-8	Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles en application des articles 213-8 et 213-22	Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations financières en application des articles 221-1 et 222-1	Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Évaluation des titres des sociétés contrôlées de manière exclusive en application de l'article 221-4	Evaluation au coût historique Evaluation par équivalence N/A
Évaluation des stocks en application de l'article 213-34	Coût moyen unitaire pondéré (CUMP) Premier entré, premier sorti (PEPS - FIFO) N/A
Comptabilisation des frais d'émission des emprunts en application de l'article 212-11	Actif (Répartition sur la durée de l'emprunt) Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des subventions d'investissement en application de l'article 312-1	Capitaux propres (Etalement du produit sur plusieurs exercices) Prise en compte immédiatement en produit N/A
Engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires	Provision (Méthode de référence définie à l'article 121-5) Informations dans l'annexe N/A

Postes	Méthodes Comptables
Comptabilisation des programmes pluriannuels de gros entretien ou de grandes révisions en application de l'article 214-10	Composant distinct de l'immobilisation Provisions pour gros entretien N/A
Amortissement des primes de remboursement des emprunts en application de l'article 212-10	Linéaire Au prorata des intérêts courus N/A
Comptabilisation des coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'un actif éligible en application de l'article 213-9	Incorporation des coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production des actifs éligibles dans le coût de l'actif Constatation en charges de l'exercice N/A
Reconnaissance du chiffre d'affaires relatif aux contrats à long terme en application de l'article 622-2	Méthode à l'achèvement Méthode à l'avancement N/A
Comptabilisation des primes d'option en application de l'article 628-12	Étalées dans le compte de résultat sur la période de couverture Constatées en résultat au même moment que la transaction couverte ou dans la valeur d'entrée au bilan de l'élément couvert N/A
Report/déport du change à terme en application de l'article 628-13	Étalé dans le compte de résultat Constaté en résultat au même moment que la transaction couverte ou dans la valeur d'entrée au bilan de l'élément couvert N/A
Pour les petites entreprises définies à l'article L. 123-16 du code de commerce, utilisation des mesures de simplification : Amortissement des fonds commerciaux sur 10 ans en application de l'article 214-3	Oui Non N/A
Pour les petites entreprises définies à l'article L. 123-16 du code de commerce, utilisation des mesures de simplification : Utilisation de la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles en application de l'article 214-13	Oui Non N/A

Principes généraux

Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

Faits caractéristiques de l'exercice

Nous n'avons pas de fait caractéristique d'importance significative à signaler au titre de l'exercice clos.

La première application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, avec notamment la création des nouveaux postes dans le bilan et le compte de résultat pour les comptes de l'exercice de première application.

L'application de ces nouveaux règlements est sans incidence sur le résultat, la situation financière et le patrimoine de l'association ; elle se traduit uniquement par une évolution de la présentation des états financiers.

Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice.

Changement de réglementation comptable

Les présents comptes ont été arrêtés en application du Plan Comptable Général, règlement ANC 2014-03 modifié notamment par le règlement ANC 2022-06. Cette 1ère application a entraîné des modifications de présentation et d'information dans le présent document.

Les reclassements de présentation des présents comptes nécessaires pour l'application du référentiel comptable à jour ne sont pas significatifs et ne justifient pas d'information particulière.

Notes relatives aux postes de bilan

Actif immobilisé - Tableau des immobilisations

	31/12/2024 (12 mois)	Augmentations		Diminutions		31/12/2025 (12 mois)	
	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des immos réévaluées
FRAIS D'ETABLISSEMENT							
Frais d'établissement							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais de développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	152 348				97 504	54 844	
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles							
Sous-total	152 348				97 504	54 844	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions	21 923					21 923	
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	21 923					21 923	
Installations techniques matériels et outillages industriels							
Autres immobilisations corporelles	583 106		8 485		90 988	500 603	
Installations générales, agencements, aménagements divers	336 572				11 416	325 156	
Matériel de transport	46 200				46 200		
Matériel de bureau et informatique, mobilier	200 334		8 485		33 372	175 447	
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles							
Sous-total	605 029		8 485		90 988	522 527	
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts	12 000				6 000	6 000	
Autres immobilisations financières	68 269		963			69 232	
Sous-total	80 269		963		6 000	75 232	
Total	837 646		9 449		194 492	652 603	

Actif immobilisé - Ventilation des augmentations

		Virements		Entrées			Variation
	Réévaluations	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations	Variation N / N-1
FRAIS D'ETABLISSEMENT							
Frais d'établissement							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais de développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires							- 97 504
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles							
Sous-total	- 97 504						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements, aménagements des constructions							
Installations techniques matériels et outillages industriels							
Autres immobilisations corporelles				8 485			- 82 503
Installations générales, agencements, aménagements divers							- 11 416
Matériel de transport							- 46 200
Matériel de bureau et informatique, mobilier				8 485			- 24 887
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles							
Sous-total					8 485		- 82 503
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							- 6 000
Autres immobilisations financières					963		963
Sous-total					963		- 5 037
Total					9 449		- 185 044

Actif immobilisé - Ventilation des diminutions

	Virements		Sorties			Variation
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service	Variation N / N-1
FRAIS D'ETABLISSEMENT						
Frais d'établissement						
Sous-total						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires			97 504			- 97 504
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Sous-total			97 504			- 97 504
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Installations générales, agencements, aménagements des constructions						
Installations techniques matériels et outillages industriels						
Autres immobilisations corporelles			90 988			- 82 503
Installations générales, agencements, aménagements divers			11 416			- 11 416
Matériel de transport			46 200			- 46 200
Matériel de bureau et informatique, mobilier			33 372			- 24 887
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles						
Sous-total			90 988			- 82 503
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Sous-total						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts			6 000			- 6 000
Autres immobilisations financières						963
Sous-total			6 000			
Total			194 492			

Amortissements des immobilisations

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
Frais d'établissement				
Sous-total				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	98 753	10 969	97 504	12 218
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Sous-total	98 753	10 969	97 504	12 218
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	12 357	2 192		14 549
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	12 357	2 192		14 549
Installations techniques matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	285 859	52 617	90 988	247 487
Installations générales, agencements, aménagements divers	103 088	30 914	11 416	122 586
Matériel de transport	42 170	4 030	46 200	
Matériel de bureau et informatique, mobilier	140 600	17 673	33 372	124 901
Emballages récupérables et divers				
Sous-total	298 215	54 809	90 988	262 036
Total	396 969	65 778	188 492	274 254
(1) Dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2, al.3 du CGI				

Amortissements - Ventilation des augmentations

	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
Frais d'établissement				
Sous-total				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires		10 969		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Sous-total		10 969		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions		2 192		
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménagements des constructions		2 192		
Installations techniques matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles		52 617		
Installations générales, agencements, aménagements divers		30 914		
Matériel de transport		4 030		
Matériel de bureau et informatique, mobilier		17 673		
Emballages récupérables et divers				
Sous-total		54 809		
Total		65 778		

Amortissements - Ventilation des diminutions

	Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service
FRAIS D'ETABLISSEMENT			
Frais d'établissement			
Sous-total			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires		97 504	
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Sous-total		97 504	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, aménagements des constructions			
Installations techniques matériels et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles		90 988	
Installations générales, agencements, aménagements divers		11 416	
Matériel de transport		46 200	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		33 372	
Emballages récupérables et divers			
Sous-total		90 988	
Total		188 492	

Informations relatives à l'actif immobilisé

Précisions sur les amortissements

Durée et mode d'amortissement

Immobilisations incorporelles

Seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires : de 3 ans à 5 ans

Dépréciation

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).

Immobilisations corporelles

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

Constructions : 10 ans

Autres immobilisations corporelles : de 3 ans à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Participations et titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition net, le cas échéant, des provisions pour dépréciation.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, relatifs à l'acquisition des titres, sont inclus dans le coût d'acquisition des titres acquis.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de flux de trésorerie et de rentabilité ou des valeurs boursières pouvant servir de référence.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le cas échéant, les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations.

Les frais d'établissement sont comptabilisés directement en charges.

Information relatives aux stocks et en-cours

État des créances

	Montant Brut	A moins d'un an	A plus d'un an
CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	75 232	75 232	
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)	6 000	6 000	
Autres immobilisations financières	69 232	69 232	
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	148 035	148 035	
Créances clients			
Clients douteux ou litigieux			
Autres Créances bénéficiaires et comptes rattachés			
Créances sociales	37 043	37 043	
Personnel et comptes rattachés	1 300	1 300	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	35 743	35 743	
Créances fiscales			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat et autres collectivités publiques - Divers			
Autres créances	23 303	23 303	
Confédérations, fédérations, unions et entités affiliés débiteurs			
Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers	23 303	23 303	
Charges constatées d'avance	87 690	87 690	
Total	223 268	223 268	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
(2) Remboursements obtenus en cours d'exercice	6 000		

Produits à recevoir

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Organismes sociaux - Produits à recevoir	35 528	36 874	- 1 346	- 4
4387000 - Organismes sociaux - Produits à recevoir		36 874	- 36 874	- 100
4390000 - Organismes sociaux - Produits à recevoir	35 528		35 528	
Intérêts courus à recevoir - Sur valeurs mobilières de placement et disponibilités	95 575	161 807	- 66 232	- 41
5188000 - Intérêts courus à recevoir	95 575	161 807	- 66 232	- 41
Produits à recevoir - Divers	2 735		2 735	
4670000 - Divers comptes débiteurs et produits à recevoir	2 735		2 735	
Total	133 838	198 681	- 64 843	- 33

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	4 739 148	271 956			5 011 105
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	271 956	- 271 956	309 842		309 842
Situation nette (sous total)	5 011 105		309 842		5 320 947
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total	5 011 105		309 842		5 320 947

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement...).

Provisions pour risques et charges

	Montant début d'exercice	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant fin d'exercice
PROVISIONS POUR RISQUES					
Pour litiges					
Pour garanties données aux clients					
Pour amendes et pénalités					
Pour pertes de change					
Pour pertes sur contrat					
Autres provisions pour risques	115 425	1 022 974	47 779	1 016 545	74 075
Sous-total	115 425	1 022 974	47 779	1 016 545	74 075
PROVISIONS POUR CHARGES					
Charges sur legs ou donations					
Pour pensions et obligations similaires					
Pour restructurations					
Pour impôts					
Pour renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
Pour gros entretiens ou grandes visites					
Pour remise en état					
Autres provisions pour charges					
Sous-total					
Total des provisions	115 425	1 022 974	47 779	1 016 545	74 075

Ventilation des dotations et reprises

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)
	Total	Total
EXPLOITATION		
Dotations d'exploitation	6 429	8 529
Reprises d'exploitation	47 779	
Total Exploitation	41 350	- 8 529
FINANCIER		
Dotations financières		
Reprises financières		
Total Financier		
EXCEPTIONNEL		
Dotations exceptionnelles		
Reprises exceptionnelles		
Total Exceptionnel		
Total des dotations et reprises	41 350	- 8 529

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Le total des dettes à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des dettes

	Montant Brut	Échéance à 1 an	Échéance à plus d'1 an et 5 ans au plus	Échéance à plus de 5 ans
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
Emprunts obligataires convertibles (1) (2)				
Autres emprunts obligataires (1) (2)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) (2)				
- Dont à 1 an au maximum à l'origine				
- Dont à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	139 854	139 854		
AUTRES DETTES	845 593	845 593		
Dettes sur legs ou donations				
Dettes sociales	618 785	618 785		
Personnel et comptes rattachés	393 848	393 848		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	224 938	224 938		
Dettes fiscales	92 062	92 062		
Impôts sur les bénéfices	30 768	30 768		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	61 294	61 294		
Autres	134 746	134 746		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédérations, fédérations, unions et entités affiliés créiteurs				
Autres dettes	134 746	134 746		
Produits constatés d'avance				
Total	985 447	985 447		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Charges à payer

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Fournisseurs - Factures non parvenues	61 031	46 811	14 220	30
4081000 - Fournisseurs - Factures non parvenues	61 031	46 811	14 220	30
Personnel - Charges à payer	392 472	360 770	31 702	9
4280000 - Personnel - Charges à payer et produits à recevoir		193 810	- 193 810	- 100
4282000 - Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	81 665	100 820	- 19 154	- 19
4284000 - Personnel - Dettes provisionnées pour participation des salariés aux résultats	71 539	66 141	5 398	8
4286000 - Personnel - Autres charges à payer	239 268		239 268	
Organismes sociaux - Charges à payer	147 801	133 011	14 789	11
4380000 - Organismes sociaux - Charges à payer et produits à recevoir		88 452	- 88 452	- 100
4382000 - Organismes sociaux - Charges sociales sur congés à payer	47 359	44 560	2 800	6
4386000 - Organismes sociaux - Autres charges à payer	100 441		100 441	
Charges à payer - Divers	134 746	155 552	- 20 806	- 13
4680000 - Divers comptes créiteurs et charges à payer	134 746		134 746	
4686000 - Charges à payer		155 552	- 155 552	- 100
Total	736 049	696 145	39 905	6

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Solde comptable 486	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Charges constatées d'avance	87 690			
4860000 - Charges constatées d'avance	87 690			
Total	87 690			

Honoraires CAC

	CAC 1 ou OTI 1	CAC 2 ou OTI 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	8 650	
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité		
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité	450	
Total	9 100	

Résultat financier

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances	126 976	199 622	- 72 646	- 36
Autres intérêts de produits assimilés	120	183	- 63	- 34
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change	22	83	- 61	- 74
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	127 118	199 888	- 72 770	- 36
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées	5		5	
Différences négatives de change	420		420	
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	425		425	
RESULTAT FINANCIER	126 693	199 888	- 73 195	- 37

Disponibilités

Comptes bancaires et caisses

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

EFFECTIF MOYEN SALARIE

	EFFECTIF MOYEN SALARIE	
	2025	2024
TOTAL EFFECTIF MOYEN	15	15

Engagements indemnités départ à la retraite

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à 115 425 €. Cette indemnité a été comptabilisé comme les années précédente